

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Lundi le 2 décembre 2024 à 9 h 45
Visioconférence

Une période de questions est prévue pour le public au début de l'assemblée laquelle portera uniquement sur le point à l'ordre du jour. Les personnes désirant poser des questions doivent soit se présenter 15 minutes avant le début de l'assemblée ou soit transmettre leur question par courriel à l'adresse : secretariat@cmm.qc.ca, et ce, au plus tard le 28 novembre 2024 à 15 h 00.

Période de questions des citoyens

Dépôt de l'acte de nomination au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
 - 2. Milieux de vie durables et prospères**
 - 2.1. Nominations des administrateurs au conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)
 - 3. Levée de la séance**
-